

SÉANCE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de l'Arrondissement de Beauport, tenue le jeudi 22 décembre 2011, à 7 h 30, au Centre de loisirs Monseigneur-De Laval, 35, avenue du Couvent, Québec.

Sont présents: Madame Lisette Lepage, conseillère du district électoral Seigneurial et présidente de l'arrondissement
Madame Marie France Trudel, conseillère du district électoral de Sainte-Thérèse-de-Lisieux
Madame Julie Lemieux, conseillère du district électoral de la Chute-Montmorency
Monsieur Marc Simoneau, conseiller du district électoral de Robert-Giffard

Sont également présents: Monsieur Claude Lirette, directeur d'arrondissement
Madame Élise Rhéaume, secrétaire et assistante-greffière d'arrondissement

La présidente de l'arrondissement, madame Lisette Lepage, constate que le quorum est atteint et déclare que la séance est ouverte à 7h33.

Certificat de convocation de cette séance

L'avis de convocation et le certificat de signification sont déposés sur la table du conseil.

CA5-2011-0242 Adoption de l'ordre du jour

Considérant que tous les membres du conseil d'arrondissement sont présents et qu'ils consentent à ajouter un point à l'ordre du jour;

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-France Trudel, appuyée par monsieur le conseiller Marc Simoneau, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de cette séance extraordinaire du 22 décembre 2011, tel qu'il a été modifié, par l'ajout du point: 2.1 Communications écrites au conseil.

Madame la Présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

Communications écrites au conseil

Dépôt par monsieur Claude Lirette, directeur d'arrondissement, d'une pétition demandant le changement du nom du Parc Marcoux pour "Parc des Étoiles".

CA5-2011-0243 **Demande de préparation d'un projet de modification au *Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme, R.C.A.5V.Q.4*, afin de rendre obligatoire la conservation d'un bâtiment principal antérieur à l'année 1956 dans les zones 54167Ha, 54168Mb, 54169Ha, 54170Mb et 54171Ha (moratoire) - A5GT2011-074**

Sur la proposition de madame la conseillère Julie Lemieux, appuyée par monsieur le conseiller Marc Simoneau, il est résolu de demander à la Division de la gestion du territoire, en collaboration avec le Service des affaires juridiques, de préparer un projet de modification du *Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme R.C.A.5V.Q.4* afin que soit indiquée à la grille des spécifications des zones 54167Ha, 54168Mb, 54169Ha, 54170Mb et 54171Ha l'obligation de conserver un bâtiment principal dont l'année de construction est antérieure à 1956, le tout suivant l'article 438 dudit règlement.

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA5-2011-0244 **Adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur la tarification de biens et de services et les autres frais relativement à certaines tarifications applicables aux bibliothèques publiques, R.C.A.5V.Q. 60* - A5LS2011-059**

Sur la proposition de madame la conseillère Julie Lemieux, appuyée par madame la conseillère Marie-France Trudel, il est résolu d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur la tarification de biens et de services et les autres frais relativement à certaines tarifications applicables aux bibliothèques publiques, R.C.A.5V.Q. 60*.

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

Période de questions des citoyens

Période d'intervention des membres du conseil

Clôture

Conformément aux dispositions de l'article 39 du *Règlement intérieur du conseil d'Arrondissement de Beauport sur la régie interne et la procédure d'assemblée*, R.C.A.5V.Q. 1 et ses amendements, la présidente, madame Lisette Lepage, déclare la séance close à 7 h 40, puisque le conseil a disposé de toutes les matières inscrites à l'ordre du jour.

Lisette Lepage
Présidente de
l'arrondissement

Élise Rhéaume
Secrétaire et assistante-
greffière d'arrondissement